

Aux Gardes Particuliers

Madame, Monsieur,

Ci-joint votre carte d'agrément de garde-chasse particulier.

Vous devez :

- 1 - **Coller** votre photographie d'identité récente (*vue de face, tête nue*),
- 2 - **Apposer** votre signature (*le titulaire*),
- 3 - **Faire signer** le président de la société de chasse (*le commettant*),
- 4 - **Faire passer** votre carte à la D.D.T. Rue de Bruxelles, Bourran, BP 3370 12007 Rodez Cédex 9 pour signature.
- 5 - **Vous adresser** au greffe du Tribunal d'Instance pour faire viser la carte, (*voir ci-dessous les photocopies à joindre à votre carte*),

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la FDC 12
Michel GOMBERT

Le Président de l'AGPPAA
Michel FRICOU

photocopies à joindre à votre carte pour le Greffe du Tribunal d'Instance

- **Cas de la première Commission portant agrément**
 - 1- Copie arrêté préfectoral de votre agrément concernant le territoire inscrit sur la carte.
 - 2- Copie prestation de serment.
 - 3- Carte complétée et signée par le titulaire et le commettant.

(Pour prêter serment prendre rendez-vous auprès du Greffe du Tribunal d'Instan) Tél. :05.65.73.43.10
- **Cas du renouvellement de l'agrément**
 - 1- Copie de l'arrêté préfectoral portant renouvellement d'agrément concernant le territoire inscrit sur la nouvelle carte.
 - 2- Copie de la prestation de serment initiale.
 - 3- Carte complétée et signée.
- **Cas d'un agrément pour un 2^{ème} ou 3^{ème} territoire)**
 - 1- Copie de l'arrêté préfectoral concernant le territoire inscrit sur la nouvelle carte.
 - 2- Copie de la prestation de serment initiale.
 - 3- Carte complétée et signée.